

Département

HAUT-RHIN

Arrondissement

ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

22 AVR. 2026

A LA SOUS-PREFECTURE

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

18

SEANCE du 13 avril 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Etaient présents : 18

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, GEISS Agnès, MEYER Christine, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEs Anne, BELZUNG Baptiste, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, STEFFEN Philippe, ALVES-MULLER Marina.

Était absent : 1

Excusé : FUTSCH Virginie

Non excusé : /

Procuration : Mme FUTSCH Virginie a donné procuration à Mme SAUNER Monique

Délibération N°2026/25

DENOMINATION DU CHEMIN MENANT AU HANGAR STEMPLER LIEU-DIT MUEHLACKER

Le Maire informe que par délibération N°2025/11 du 10 mars 2025, le Conseil Municipal a validé le principe de procéder au nommage et au numérotage des voies et lieux-dits de la commune.

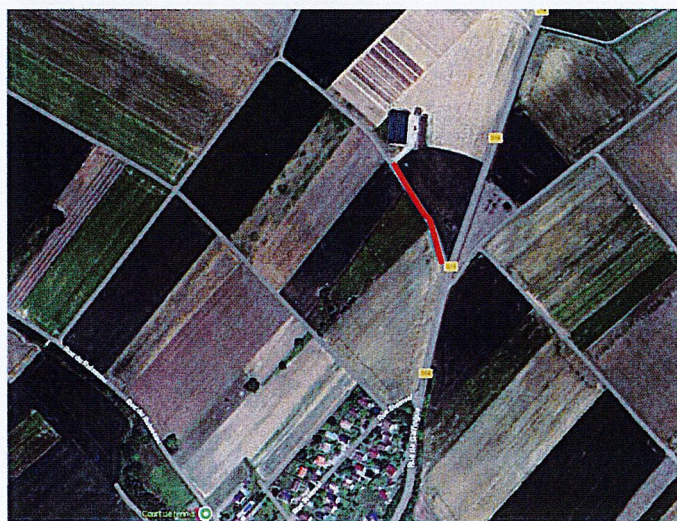
Il appartient donc au Conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies, places et lieux-dits de la commune.

M. Vincent STEMPLER, propriétaire de la grange située à la sortie du village vers Galtingue demande que le Conseil Municipal attribue un nom au chemin qui mène à sa propriété. Il a proposé les noms « rue des obus » ou « rue des blockhaus ».

Le Maire propose de choisir entre « Chemin des obus » (nom facile à écrire et lié à l'histoire du lieu) et « Chemin du Muehlacker », nom du lieu-dit (afin de rester dans la logique des autres noms attribués ces dernières années).

Après délibération, le Conseil Municipal, à la majorité absolue (15 voix POUR, 3 abstentions et 1 voix POUR « Chemin des Obus ») :

ATTRIBUE le nom « **CHEMIN DU MUEHLACKER** » au chemin menant au hangar de la ferme STEMPLER, cartographiée ci-contre.



Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 17 avril 2026
Le Maire, Yves KELLER

